

**MINISTERE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DES
ARTS**

**TRAVAUX DE VALIDATION DU RAPPORT
DE PERFORMANCE 2020 SUIVIS DE LA
REVUE AU 31 DECEMBRE 2021 DU PTA ET
LANCEMENT DU BUDGET GESTION 2022
DU MINISTERE DU TOURISME, DE LA
CULTURE ET DES ARTS.**

Allocution du Ministre Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA

Cotonou, le 27 janvier 2021

- Monsieur le Directeur de cabinet ;
- Monsieur le Secrétaire général du ministère ;
- Madame l'Inspecteur général du ministère ;
- Madame et messieurs les membres du cabinet ;
- Madame et messieurs les Directeurs Centraux, Techniques et Départementaux ;
- Madame et messieurs les Directeurs généraux des structures sous-tutelle ;
- Monsieur le Délégué du contrôleur Financier ;
- Monsieur le représentant du Directeur général du budget ;
- Messieurs les responsables de programme et coordonnateurs de projets ;
- Mesdames et messieurs les acteurs à divers niveaux de la chaîne de planification,

programmation, budgétisation, exécution et suivi-évaluation (PPBES) du ministère.

Notre présence de ce matin s'explique par un triple événement dans l'animation de notre département ministériel, à savoir la validation du Rapport de performance de l'exercice 2020, la revue du Plan de travail annuel au 31 décembre 2021 et le lancement du budget exercice 2022.

Qu'il me soit permis en cette circonstance, de vous souhaiter la bienvenue et, comme c'est la toute première fois que je vous rencontre ensemble cette année, en effectif aussi complet, en profiter pour vous formuler mes vœux de bonne et heureuse année 2022 à vous ainsi qu'à vos familles respectives.

Mesdames et Messieurs ;

Par le vote de la loi n° 2021-16 du 23 décembre 2021 portant loi de finances pour la gestion 2022 en République du Bénin, la représentation nationale a également voté entre autres, le Document de programmation pluriannuelle des

dépenses (DPPD) 2022-2024 et le Projet annuel de performance (PAP) 2022 du ministère du tourisme, de la culture et des arts.

Ce faisant, notre ministère a été placé devant ses responsabilisés aux fins de produire au terme de l'exercice budgétaire 2022, les résultats consignés dans son Projet annuel de performance (PAP).

Pour y parvenir, et très tôt dans une approche participative, nous avons élaboré et fait entériner par le Bureau d'analyse et d'investigation (BAI) de la Présidence de la république, le principal outil d'opérationnalisation de notre budget qu'est le Plan de travail annuel (PTA), et ses documents dérivés que sont le Plan de passation des marchés publics (PPMP) et le Plan de consommation des crédits (PCC), gestion 2022.

Chers collaborateurs ;

Dans un contexte marqué par le PAG 2 qui se donne pour finalité d'accélérer le développement économique et social de notre pays, accentuant

ainsi les attentes placées dans l'émergence de notre secteur en termes d'apport à la création du PIB national, le présent atelier qui répond aux principes directeurs de la gestion axée sur les résultats devra se mettre dans une prédisposition spéciale.

En effet, le positionnement des sous-secteurs du tourisme, de la culture et des arts comme deuxième pilier de notre économie en termes de création de richesse et d'emplois, invite les acteurs que nous sommes à un nouvel état d'esprit avec un renforcement de notre capacité à nous surpasser pour mieux valoriser nos atouts et potentialités.

C'est pourquoi, au-delà de ce que cet atelier demeure un cadre qui nous permet, non seulement de faire un état des lieux des principaux problèmes qui ont entravé le bon fonctionnement de notre ministère au cours de l'exercice précédent et, comme l'exigent les principes de la bonne gouvernance, et de

redevabilité, de rendre compte de l'état d'avancement de nos projets et programmes à travers l'appréciation du niveau d'atteinte des résultats. Il devra être le lieu de rappel et de promotion des bonnes pratiques et valeurs à même de faciliter l'atteinte des objectifs assignés à notre département ministériel, et de répondre ainsi aux aspirations légitimes de nos populations.

Mesdames et Messieurs ;

Le vendredi 07 janvier 2022, le ministère de l'Economie et des finances a officiellement lancé le Budget général de l'Etat, gestion 2022, pour permettre aux ministères sectoriels d'enclencher l'exécution de leur PTA. Il s'agit du tout premier budget général intégral du PAG 2021-2026, et il coïncide avec le basculement de la gestion du budget de l'Etat du mode classique vers la gestion en mode programme.

Ce mode de gestion revêt des particularités pour lesquelles vous avez été suffisamment initiés. Il

s'agit notamment de la mise en œuvre et de l'utilisation de nouveaux outils de planification et de budgétisation, dont un nouveau format du PTA avec une nouvelle nomenclature budgétaire, l'opérationnalisation des plateformes SIIGFP (Système intégré informatisé de gestion des finances publiques) et SYCOREF (Système de costing par le référentiel).

Je voudrais compter sur chacun de vous pour l'appropriation de ces nouveaux outils et leur maîtrise, afin que ce changement de paradigme ne serve point de prétexte pour des contreperformances de notre ministère.

Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez, l'utilisation des ressources publiques obéit à des règles dont il convient d'avoir la maîtrise afin de s'assurer de leur bonne consommation en fin d'exercice.

C'est entre autres, dans ce cadre que se déroule la présente activité qui permettra aux acteurs de la chaîne des dépenses de faire le point au 31

décembre 2021, de l'exécution du PTA gestion 2021 ainsi que des difficultés rencontrées, d'une part, et de s'approprier le budget gestion 2022 de notre ministère ainsi que ses outils d'opérationnalisation (PTA, PCC et PPM) sans oublier les dispositions essentielles et les innovations dans la passation des marchés publics en rapport avec les rôles dévolus à chaque acteur budgétaire, d'autre part. Il permettra enfin de rappeler les performances attendues du ministère au terme de l'exercice qui démarre, de même que les instructions et modalités d'exécution du budget, gestion 2022.

Par ailleurs, et conformément aux prescriptions du point 29 relatif à la mise en œuvre de la réforme budgétaire, et des instructions et modalités d'exécution du Budget de l'Etat gestion 2022, des lettres de mission seront notifiées aux responsables de service à la suite du présent atelier.

Chers collaborateurs ;

Mesdames et Messieurs ;

Au terme de l'exercice budgétaire 2021 soit au 31 décembre, les performances de notre ministère s'établissent suivant un taux d'exécution physique de **68,43%** contre 77,76% enregistré en 2020.

Par programme budgétaire, ces taux se déclinent ainsi qu'il suit :

PROGRAMMES	2020	2021
Programme culture et arts	71,72%	72,94
Programme tourisme	78,15%	59,33
Programme pilotage	95,47%	72,94

Pour ce qui est du taux d'exécution financière, il se résume comme suit, sur la même période :

- **97,74%** (base engagement) et **96,13%** (base ordonnancement) contre respectivement 88,62% et 85,59% à la même période en 2020.

- Hors ressources extérieure, le niveau de consommation des crédits s'établit à **105,29%** sur la base des **engagements** et **102,88%** sur la base des **ordonnements**.

Ce taux s'explique par l'engagement en dépassement de crédits d'un montant de 3 milliards de francs CFA pour servir au financement de la construction des arènes culturelles.

Loin de me contenter de ces performances, je voudrais rappeler à votre attention que chacun devra en faire un peu plus chaque jour, durant l'exercice qui démarre, et dont j'ai rappelé le contexte à suffisance plus haut.

Aussi voudrais-je, tout en reconnaissant les efforts de chacun dans l'environnement spécial qui a caractérisé notre secteur déjà particulier en lui-même en 2021, vous exhorter, à faire preuve de plus de détermination et d'abnégation, tout en vous invitant à plus de responsabilité, de conscience et de professionnalisme, afin que les

conclusions de vos travaux contribuent réellement à l'amélioration des performances dans l'intérêt de nos populations.

C'est conscient de ce que vous ne ménagerez aucun effort pour être de ceux qui relèveront chacun de ces défis, que je déclare officiellement lancés ce jour, jeudi 27 janvier 2022, les travaux de validation du Rapport de performance 2020, de la revue au 31 décembre 2021 du PTA, et de lancement officiel du PTA exercice 2022 du ministère du tourisme, de la culture et des arts.

Vive la réforme budgétaire !

Vive le tourisme, la culture et les arts au service du développement !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.